

N.º 232 Rio de Janeiro le 24 Septembre 1822

A. S. E. Monseigneur le Vicomte de Montsurmont
Ministre des affaires étrangères,
Monseigneur

J'ay l'honneur de prévenir V. E. que dès le moment où le Prince Regent adoptera ou sanctionnera le moindre changement dans son titre actuel, j'aurai l'exercice de fonctions de chargé d'affaires de S. M. N. S. Chrétienne, et que me dévouillant complètement du caractère politique dont j'ay été honoré depuis 1815 je me bornerai aux fonctions de Consul Général. V. E. peut d'ailleurs être bien persuadé que je m'attacherai avec le zèle le plus ardent à protéger, de mon mieux, les intérêts de mes compatriotes au milieu des vicissitudes politiques du Brésil, envers lesquelles et les Gouvernements et les Peuples manifestent une tendance aussi furieuse.

J'ose affirmer que j'ay lu et que j'ay réfléchi avec la plus soignée attention sur ce que V. E. m'a fait l'honneur de me recommander le 27 février dernier par le paragraphe de sa dépêche en date de ce même jour qui termine ainsi - il est prudent de le prévoir, (la réparation du Brésil avec le Portugal) et de conserver avec le Brésil des relations habituelles dont notre Commerce puisse continuer à tirer avantage. =

Je ne perdrai point de vue cette considération importante, elle guidera constamment ma pensée et mes démarches de tout genre.

Mais, Monseigneur, j'ose supplier V. E. de ne pas oublier en même temps que j'ay à rendre et à traiter au milieu de lites les plus exaltées, et que la susceptibilité aveugle de Gouvernements est loin de vouloir, ou même de pouvoir réprimer les excès enfantés par la peur délirante de la multitude; V. E. n'a eu que trop d'occasions d'ailleurs de remarquer que S. M. N. et le Ministère se laissent entraîner très aisément et qu'ils paroissent oublier fréquemment que s'ils ont entre les mains les rênes de l'Etat c'est pour le diriger.

Il est de mon devoir, Monsieur, de mettre sous
 les yeux de V. B. et aperçu sommaire de la situation
 des choses en cette Capitale afin que V. B. puisse apprécier
 combien de difficultés nouvelles j'aurai à surmonter
 dès que mes relations avec la Cour seront interrom-
 pues, et que ma position en ce pays deviendra, pour
 ainsi dire, équivoque jusqu'à ce que je sois éclairci
 par les ordres respectables de V. B. au reste j'ai la prière de
 croire que dans tous les cas j'aurai les devoirs qui me
 sont imposés avec le zèle du serviteur le plus dévoué,
 et en même temps avec la fermeté et la dignité qui en
 sont inséparables.

Je supplie instamment V. B. de vouloir bien me trans-
 mettre ses ordres dans des circonstances aussi délicates
 et vu surtout l'éloignement où j'en tiens de l'Europe.

Made